



Procès-verbal de la 82<sup>ème</sup> assemblée générale statutaire de Moutier, le dimanche 12 mars 2017

## 1. Bienvenue

Joëlle Houriet, présidente de l'Ensemble des accordéonistes de Moutier, souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités.

Denis Etienne, président de l'ARMA, ouvre la 82<sup>ème</sup> assemblée générale statutaire de l'ARMA et souhaite à tous une cordiale bienvenue.

Il salue la présence de :

- nos président-e-s d'honneur : Marinette Nydegger et Bernard Cintas  
- nos membres d'honneur : Suzanne Bigler, Pierre-André Chabloz, Janine Gaudin, Stéphanie Paccot, Sophie Raboud, Marie Roulier  
- nos invités : Rolf Rindlisbacher (président d'Akkordeon Schweiz et de la SAA), Markus Jordi (chef de projet d'Akkordeon Schweiz et membre du comité de la SAA), Yvonne Glur-Troxler (présidente du CO du Concours Suisse d'Accordéon), Lionel Chapuis (directeur de l'OASF et responsable de la commission musicale de la SAA), Didier Simond (webmaster, président FCVDA), Pascal Arnaud (rédacteur en chef du journal de l'ARMA), Marco Cantoni (directeur du FestiMusiques de Moudon), Marcel Winistoerfer (maire de Moutier)

Il salue également les représentants des médias et les remercie pour leur excellent travail en faveur de l'accordéon en général.

Se sont notamment excusés : Stéphanie Kissling (comité romand), Raymond Brovarone et Frédy Guignard (présidents d'honneur), Claude-Alain Antonelli, Jeannette Delacombaz, Christian Glur, Philippe Joly, Madeleine Ray, Jean-José Ruffieux, Gabriel Schott (membres d'honneur), Antonia Hungerbühler (Akkordeon Schweiz Ostschweizer Akkordeon-Musikverband), Cornelia Haverkamp (Akkordeon Schweiz Region Nordwestschweiz), Christian Klaus (responsable informatique concours), Sandra et Markus Fink (AME-Lyss), Nicolas Wyssmüller (président du CO de la Fête fédérale de Bulle) et divers présidents de sociétés.

L'assemblée se lève pour un instant de recueillement à la mémoire de tous ces amis du monde de l'accordéon qui s'en sont allés, avec une pensée particulière pour Nelly Chapuis qui nous a quittés tragiquement en août dernier.

### 1.1. Nomination de scrutateurs

Des scrutateurs sont nommés.

## 2. Administration

### 2.1. Présences

Les 54 sociétés de l'ARMA ont été invitées à participer à l'assemblée générale.

Fédérations	Effectifs	Présence	Droit de vote
AAAJu	19 (JU : 2, JUB : 4, NE : 13)	11	10
FCFRA	5	3	3
FCGEA	5	4	4
FCVDA	22 (-3)	10	10
FCVSA	3	3	3
Total	54	31	30 (majorité requise : 16)

Le président rappelle qu'il est très important d'annoncer tout changement d'adresse dans les plus brefs délais, idéalement dans la nouvelle base de données ARMA, ou à sa fédération qui fera suivre à la responsable du fichier ARMA, ou directement à [fichier@accordeonsuisse.com](mailto:fichier@accordeonsuisse.com). Il remercie aussi les sociétés de respecter les délais d'inscription afin de faciliter l'organisation de toute manifestation.

### 2.2. Procès-verbal de l'AG du 6 mars 2016 à Bulle

Le procès-verbal est accepté, sans modification, à l'unanimité et avec remerciements à son auteur.

### **3. Rapports**

#### **3.1. du président (D.Etienne)**

cf. Annexe 1

#### **3.2. de la commission des cours (C.Ingold)**

cf. Annexe 2

#### **3.3. de la commission concours (D.Duay)**

cf. Annexe 3

#### **3.4. de la commission musicale (S.Tissot)**

cf. Annexe 4

#### **3.5. de l'information « Journal » (T.Michaud) et « Internet » (D.Froidevaux)**

cf. Annexes 5a et 5b

#### **3.6. du caissier (J.Zuber)**

cf. Annexe 6

#### **3.7. des vérificateurs des comptes**

Les vérificatrices des comptes, Christine Roth et Michèle Houriet, membres de l'Ensemble des accordéonistes de Moutier, ont contrôlé les comptes 2016 de l'ARMA et des concours avec les pièces justificatives présentées. Ayant constaté l'exactitude des comptes, elles proposent à l'assemblée de les accepter et d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour le travail effectué.

#### **3.8. Budget 2017**

cf. Annexe 6

#### **3.9. Discussion et approbation des rapports**

L'assemblée ne fait aucune remarque à propos des rapports qui sont acceptés par applaudissements.

### **4. Manifestations**

#### **4.1. Concours Suisse d'Accordéon**

Le 21 mai, l'ARMA, en collaboration avec ses partenaires suisses allemands Akkordeon Schweiz et SALV, organise le concours suisse pour solistes à Brittnau. Yvonne Glur-Troxler, présidente du comité d'organisation, présente un aperçu de ce que nous pourrions vivre à Brittnau en mai prochain. Il y aura plusieurs salles de concours à Brittnau, petit village argovien avec un grand orchestre d'accordéon, dirigé par Julien Tudisco. Elle-même dirige les Juniors. Elle remercie l'ARMA, la SAA et SALV pour leur collaboration et se réjouit de nous voir à Brittnau.

D.Etienne remercie Y.Glur-Troxler ainsi que la société de Brittnau pour leur engagement à la réussite de cette manifestation. Il nous attend nombreux à Brittnau pour encadrer et encourager tous ces jeunes musiciens.

#### **4.2. CRSA**

Jérémy Schaffner présente le prochain CRSA qui aura lieu à La Chaux-de-Fonds les 26 et 27 mai 2018. La formule de 2014 sera reconduite : un concours des sociétés d'accordéonistes et un festival des musiciens accordéonistes. Le règlement du concours est consultable sur le site [crsa.accordeonsuisse.com](http://crsa.accordeonsuisse.com). Les inscriptions suivront prochainement. Toutes les informations officielles se trouveront également sur ce site et toutes les questions peuvent être adressées à [crsa@accordeonsuisse.com](mailto:crsa@accordeonsuisse.com). Vous pouvez également retrouver le CRSA sur sa page Facebook.

Eric Fénart, président du comité d'organisation, donne un aperçu des lieux où se dérouleront les concours et concerts. Le Club des accordéonistes de Bulle et le Chœur symphonique de Fribourg donneront le Requiem de Mozart.

D. Etienne remercie E. Fénart et son comité ainsi que J.Schaffner qui soutient l'organisation.

#### **4.3. Festival des Musiques Populaires de Moudon**

Daniel Duay présente la prochaine édition du FestiMusiques qui aura lieu à Moudon les 10 et 11 juin 2017. Les inscriptions sont closes. La direction du festival est assurée par Marco Cantoni en collaboration avec Olivier Hartmann de l'office du tourisme. Le comité de l'ARMP est composé de la présidente Marlyse Devalonné, de la secrétaire Carole Ingold et des membres Markus Kohler, Monique Pidoux-Coupry et Daniel Duay, vice-président et responsable des bénévoles. L'ARMA va tenir une buvette le samedi et le dimanche. Toutes les bonnes âmes sont les bienvenues pour donner un coup de main à la buvette ou à un poste de bénévole. Les inscriptions comme bénévole (accompagnant de groupe, aide voire chef de scène, aide au bar du festival, ravitaillement, aide au montage/démontage) se font par le biais du site [www.festival-moudon.ch](http://www.festival-moudon.ch), un nouveau mode d'inscriptions ayant été entériné récemment.

Marco Cantoni, directeur du FestiMusiques de Moudon et qui nous fait l'honneur d'être des nôtres en ce jour d'assemblée, complète cette présentation. Ce festival est couronné de succès notamment grâce aux accordéonistes. Il y a eu plus de 60 formations inscrites, mais seules 50 ont pu être gardées. Peut-être qu'il faudra instaurer une journée supplémentaire à l'avenir. L'accordéon prend une place importante avec 16 formations. Le public apprécie ce festival dans cette ville ensoleillée. Il relève la présence fidèle et indispensable de la RTS, avec le Kiosque à musiques. Il y aura deux concerts gratuits le samedi soir, ainsi qu'une scène supplémentaire avec jazz et salsa cubaine. Le dimanche aura lieu la finale télévisée de la Junior académie, en direct sur la RTS. Tous les détails se trouvent sur [www.festival-moudon.ch](http://www.festival-moudon.ch).

#### **4.4. Fête fédérale à Bulle 2021**

La prochaine Fête fédérale aura lieu en terre romande, à Bulle en 2021, organisée par les trois sociétés du sud du canton de Fribourg - Le Club des Accordéonistes de la Ville de Bulle, L'Echo des Roches de La Roche et La Coccinelle de Vuippens-Marsens. Ces trois sociétés ont mis sur pied un groupe de travail pour étudier si une candidature était envisageable. Dans la soirée du 22 juin 2016, les membres des trois sociétés réunies ont dit oui à une large majorité pour un dépôt de candidature. La SAA, l'association qui patronne désormais la Fête fédérale, a accueilli très favorablement cette candidature et a attribué l'organisation de cette fête à ces trois sociétés.

Sophie Raboud, porte-parole du groupe de travail, remercie de leur accorder la confiance pour organiser cette fête et se réjouit de l'accueillir en Gruyère. Elle sera organisée le week-end de Pentecôte 2021 car en 2020 auront déjà lieu la Fête cantonale des fanfares à Romont ainsi que la Fête cantonale des cadets, de gros événements pour le canton et les sponsors. S.Raboud remercie les associations faitières d'avoir accepté de repousser la date : c'est une chance supplémentaire de trouver des sponsors et des bénévoles. C'est aussi une chance d'avoir des appuis politiques, avec le préfet de la Gruyère, ainsi que le président du comité d'organisation qui est en charge de la culture à la Ville de Bulle. En 2018 aura lieu à Bulle la Fête fédérale des fifres et tambours dont on pourra s'inspirer. Il y a un partenariat avec Gruyère tourisme. On compte sur la participation des sociétés romandes et leur solidarité, 25 ans après Nyon.

D.Etienne remercie S.Raboud et les trois sociétés pour leur engagement à l'organisation de cette fête. Il est conscient qu'elles sont au-devant d'un énorme défi, mais confiant car elles ont les ressources et les compétences pour réussir.

### **5. Relations**

#### **5.1. Akkordeon Schweiz**

Au nom du comité d'Akkordeon Schweiz, Markus Jordi, chef de projet, remercie l'ARMA pour son invitation à son AG. C'est un grand plaisir pour Rolf Rindlisbacher, président central, et lui-même d'y participer. Le 2 juillet 2016, Akkordeon Schweiz a accepté la candidature romande pour la Fête fédérale. Il félicite les trois présidentes pour le travail préparatoire et la qualité du projet.

La SAA a commencé son activité et va pouvoir œuvrer grâce aux subventions. Il remercie D.Etienne, L.Chapuis et J.Zuber pour l'excellente collaboration et leur soutien.

#### **5.2. Swiss Accordion Association**

L'année dernière, l'ARMA et Akkordeon Schweiz ont travaillé ensemble à la création d'un nouvel organe faitier les réunissant sous un même toit. La création de cette association faitière suisse a pour but de mieux défendre les intérêts de notre instrument au niveau fédéral, de patronner la Fête fédérale, de profiter des synergies possibles au niveau de la formation et représenter l'accordéon suisse auprès des instances européenne et mondiale.

Les membres de la SAA sont jusqu'à nouvel ordre Akkordeon Schweiz et l'ARMA. Le comité est constitué de 6 personnes - 3 de chaque association - issues des comités respectifs. Rolf Rindlisbach (président), Denis Etienne (vice-président), Jacques Zuber (caissier), Markus Jordi (secrétaire), Lionel Chapuis (commission musicale). André Schreyer est membre démissionnaire pour des raisons professionnelles.

Le 8 février dernier a eu lieu la première assemblée générale de la SAA. Les points principaux étaient l'attribution de la Fête fédérale à Bulle, ainsi que la demande de subvention à l'Office fédéral de la culture. En 2016, la SAA a particulièrement travaillé sur cette demande de subvention qui a été obtenue : 60'000.- Frs pour les quatre prochaines années à venir, en deux versements. Il y avait trois critères importants pour l'obtention de cette subvention :

- L'association demandeuse doit avoir une envergure fédérale et représenter au minimum 2 langues nationales.
- L'association doit avoir des projets en commun, des activités musicales et former des musiciens.
- L'association devait être plus âgée de 3 ans.

Pour ce dernier critère, l'âge respectif des deux associations membres a été un élément suffisant pour convaincre.

Les premiers 30'000.- Frs seront versés afin de faire vivre cette nouvelle association. La SAA ne peut pas simplement récolter l'argent et le distribuer. Elle doit avoir des projets et obtenir un vrai statut d'association faitière fédérale. En 2019, la SAA devra présenter à l'Office fédéral un statut intermédiaire pour obtenir le reste du montant alloué.

A la création de la SAA, l'ARMA avait versé 3'000.- Frs pour constituer un fonds de caisse. Avec l'obtention de la subvention, le comité de la SAA a décidé de rembourser cet investissement à ses deux membres fondateurs.

Parmi les projets initiés ensemble, il y a le week-end de Sursee. Lionel Chapuis, qui a dispensé un workshop lors de ce week-end ces dernières années, présente le projet. Les 20 et 21 février 2018 aura lieu le 12<sup>ème</sup> week-end de travail et ateliers de Sursee. Il y a entre 100 et 120 participants, pour 4 à 8 Romands. Le week-end est très positif. Y participent deux compositeurs allemands (H.G.Kölz pour diriger des nouvelles compositions, et W.Russ pour l'atelier jazz). Il y a des ateliers de rythmique, de direction, d'orchestre d'accordéon niveau débutants. L.Chapuis a déjà mené quatre ateliers (tango, musiques espagnole, celtique et classique, pour orchestre d'accordéon). Ce sont des moments de découverte et de collaboration avec nos amis suisses allemands et il ne peut que recommander ce week-end.

C.Ingold et E.Fénart, ayant participé à ce week-end soit en tant que musicienne ou auditeur, encouragent également les membres de l'ARMA à y prendre part.

### **5.3. RTS**

Depuis l'année dernière, l'ARMA est active dans un groupe de travail avec la RTS constitué de différents organes factiers. Il y a trois projets particuliers.

Le premier projet est la Junior Académie. La RTS, en collaboration avec les associations de musiques populaires, a lancé le premier concours pour des jeunes âgés de 8 à 25 ans passionnés dans le domaine de la musique populaire. Accordéon, instruments à vent, art choral et folklore sont à l'honneur. Les pré-sélections ont eu lieu en janvier et la première demi-finale a eu lieu le 18 février lors du Kiosque à musiques. La deuxième demi-finale aura lieu le 15 avril. Le jury sélectionnera les deux meilleurs de chaque catégorie pour la finale qui aura lieu dans le cadre de FestiMusiques 2017 en direct de Moudon.

Le deuxième projet est la création d'une plateforme commune sur les réseaux sociaux qui sera animée par une dizaine de dingues de musiques populaires. Nous y reviendrons au point 8.2.

Le troisième projet est un concours sur le thème des musiques de Noël, sur le même principe que la Junior Académie, mais tous les ensembles peuvent participer. Ce peut être soit une nouvelle composition, soit un arrangement d'une mélodie. L'originalité de l'arrangement, ainsi que la qualité d'interprétation seront les deux principaux critères. Sitôt que le règlement et les différentes dates seront connus, plus d'informations seront envoyées par mail.

En tant que conseiller musical de la RTS, L.Chapuis apporte les meilleures salutations de la RTS. Pour le Kiosque à musiques, deux réunions ont lieu par an (janvier et septembre) afin d'attribuer les émissions pour le semestre suivant. L.Chapuis encourage de solliciter l'émission, qui est la plus ancienne de la RTS et qui compte 200'000 auditeurs. Il est là pour défendre les candidatures, par ex. celle de Brittnau. Lors de demande, il ne faut pas hésiter à proposer deux dates afin d'avoir plus de chance d'être retenu.

## **6. Elections**

### **6.1. Election à la présidence**

Le vice-président E.Fénart se charge de ce point. Aucun autre candidat ne se présentant, Denis Etienne est réélu par acclamation. Il remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde.

### **6.2. Confirmation des délégués de fédérations**

AAAJu : Eric Fénart, Daniel Froidevaux et Christophe Von Kaenel (nouveau délégué)

FCFRA : Charlene Lebois et Marc Marmy (remplaçant Angélique Rime)

FCGEA : Fabienne Grandjean et Thérèse Michaud

FCVDA : Carole Ingold et Stéphanie Kissling

FCVSA : Daniel Duay et Jacques Zuber

### **6.3. Nomination des membres honoraires**

Aucune demande pour les membres honoraires n'a été reçue. Pour rappel, cette distinction est décernée aux membres qui ont exercé 60 ans et plus au sein d'une société.

## **7. Assemblée générale 2018**

En tenant compte du tourmus, la prochaine AG sera organisée le 11 mars 2018 dans le canton de Vaud, à Renens.

2019 : FCGEA

2021 : FCVSA

2023 : AAAJu

2020 : AAAJU

2022 : FCFRA

2024 : FCVDA

## 8. Propositions

### 8.1. des fédérations

Aucune proposition.

### 8.2. du comité romand

#### 8.2.1. Modifications des statuts

A été envoyée avec la convocation à l'AG une proposition de nouveaux statuts. L'objectif principal est d'entériner la commission musicale et son fonctionnement dans les statuts. Pour rappel, l'année dernière, la fusion de la Commission Enseignement et Formation avec la commission musicale a été votée. Quelques autres petites modifications sont également proposées.

Après lecture de ces modifications, aucune question ou remarque n'étant faite, les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

#### 8.2.2. Base de données

Jérémy Schaffner présente la base de données d'adresses qui a été développée par Akkordeon Schweiz et adaptée pour l'ARMA. La FCVDA est la première fédération à la mettre en pratique. C'est un répertoire d'adresses pour les sociétés pour gérer leurs membres, et pour le comité romand pour gérer ses sociétés, avec un système de confidentialité. Chaque société remplit ses propres adresses, depuis le lien sur le site de l'ARMA. La documentation est en ligne. Pour chaque fédération, il y a un responsable. Genève et le Valais doivent encore être formés. E.Fénart se tient à disposition pour toute question. Selon D.Etienne, c'est un outil pour se simplifier la vie, avec un petit temps de formation.

#### 8.2.3. Nouveau journal ARMA

Comme annoncé dans le dernier édito du journal ARMA, le comité romand a travaillé à la reformulation du journal. La formule actuelle exige une lourde organisation au sein du comité et des sociétés. Il a été constaté que ce journal n'était que très peu lu. Il a donc été décidé de moderniser ce journal tant dans sa forme que dans son contenu. Thérèse Michaud, responsable journal, présente les changements apportés par cette nouvelle formule.

Le journal de l'ARMA sous une forme numérique aura un nombre d'abonnements illimité (470 actuellement) et gratuit ; il élargit sa visibilité en dehors de l'ARMA, en Suisse et à l'étranger ; en couleurs avec son et vidéo, il contient des nouvelles rubriques autour de l'accordéon ; son agenda est mis à jour régulièrement, les sociétés pouvant annoncer leurs manifestations via un formulaire (il remplace l'agenda du site de l'ARMA) ; il contient toujours de la publicité ; le délai rédactionnel est prolongé de deux semaines ; la parution est mieux répartie sur l'année (janvier, mai et septembre, avec possibilité d'éditer des numéros spéciaux tout au long de l'année selon l'actualité). Les articles sont à envoyer à la responsable du journal qui les publiera.

#### 8.2.4. Plateforme RTS

Charlène Lebois, spécialiste des réseaux sociaux de l'ARMA, s'occupera désormais de la page Facebook de l'ARMA. Elle fait également partie du groupe de travail pour la plateforme des réseaux sociaux de la RTS. Au mois de septembre, ce groupe s'est formé afin que le projet se mette en place. Le but est de parler davantage de musique populaire sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook. Les représentants « accordéon » au sein de ce groupe de travail sont Joël Singy et elle-même.

La page Facebook Pop Suisse a été créée. L'idée est de ne plus simplement poster un flyer annonçant les concerts mais de publier des photos/vidéos/interview, non seulement lors de la manifestation/prestation mais aussi avant et après. Il y aura cinq publications par semaine, avec au moins une fois par semaine une sur l'accordéon.

Les photos/vidéos sont à transmettre aux représentants, soit en les mettant directement sur la page Facebook de l'ARMA, soit en les envoyant via l'adresse [popsuissecontact@gmail.com](mailto:popsuissecontact@gmail.com). Un choix sera fait par les administrateurs parmi les contenus avant publication sur la page Facebook Pop Suisse, en les diversifiant. Cette page existe déjà, mais n'est pas encore active. Elle le sera début juin avec la finale de la Junior Académie. Il ne faut pas hésiter à « liker » ces pages Facebook.

#### 8.2.5. Fonds de soutien

Chaque année, l'ARMA attribue un soutien pour un projet original lié à l'accordéon. Cette année, une candidature a été reçue. La commission musicale a statué en janvier dernier et a décidé d'attribuer le fonds de soutien au projet de l'Union Accordéoniste Mixte de Genève, non pas parce que c'était le seul, mais parce qu'il a convaincu par son originalité et sa qualité. Pierre-André Krummenacher, directeur de l'UAM, présente son projet.

L'UAM a pris pour thématique de son concert annuel « les influences réciproques entre musique et arts visuels ». Elle jouera les *Tableaux d'une exposition* de Moussorgski - avec des projections des tableaux de V.Hartmann ayant inspiré le compositeur-, de même que trois créations (Kölz, Fugmann et Wammes) inspirées par le tableau *La pêche miraculeuse* conservé au Musée d'art et d'histoire de Genève. Sur une création de S.Valceschini jouée par les Juniors, une artiste dessinera en direct ; quant à la performer visuelle S. Le Meillour, elle créera des effets sur le morceau *The colors* de S.Suklar. P.-A. Krummenacher remercie l'ARMA pour son soutien dans ce projet musical et artistique.

D.Etienne lance un appel à toutes les sociétés pour faire parvenir leurs projets. Le règlement se trouve sur le site internet.

### **8.3. Divers**

E.Fénart, coordinateur des AG de l'ARMA, revient sur la question posée l'année dernière par P.Bridy à savoir si le comité romand pouvait donner une subvention quelconque aux organisateurs des AG de l'ARMA. Au vu des chiffres fournis par les organisateurs des AG de ces dernières années, démontrant un bénéfice pour ces organisations, le comité romand a décidé de garder le statu quo.

Par l'intermédiaire de son mari, Gabrielle Joray, de l'Ensemble d'accordéons de Péry, remercie les sociétés de l'AAAJu d'avoir répondu favorablement à l'invitation au festival de leur association. Tout est mis en œuvre pour bien les recevoir en juin.

D.Etienne passe la parole à Marcel Winistoerfer, maire de Moutier.

D.Etienne remercie l'Ensemble des accordéonistes de Moutier pour leur excellente organisation de ce week-end et de cette assemblée.

Il clôture l'assemblée en remerciant les sociétés pour le soutien et la confiance qu'elles accordent au comité romand. Il leur souhaite tout le meilleur dans leurs futures activités musicales et autres et se réjouit de les retrouver lors de prochaines manifestations.

*F.Grandjean/09.2017*

## **Annexe 1 : Rapport du Président**

Mesdames, Messieurs, les responsables des sociétés et fédérations, chers amis musiciens et directeurs,

C'est avec grand plaisir que je me retrouve devant vous pour cette 82e assemblée générale. C'est, pour le comité et moi-même, un moment palpitant de se retrouver devant vous tous et de vous présenter les fruits d'une année riche de travail, au service de l'accordéon romand.

Si je devais retenir et commenter 4 thèmes, parmi tant d'autres, je relèverais

Fête fédérale  
En Suisse Allemande  
Communication  
Formation

### **Fête fédérale**

La Fête fédérale de Disentis fut l'évènement majeur de 2016. La société et le village tout entier de Disentis ont brillamment réussi l'organisation de cette magnifique fête. Nous tenons à remercier chaleureusement les organisateurs ainsi que leur Président Flavio Murer pour ce weekend fabuleux. Les accordéonistes ont répondu présents, y compris les sociétés romandes qui ont récolté de magnifiques résultats et nous les en félicitons !

Fête fédérale rimera désormais avec Suisse romande pour les années à venir. Comme nous vous l'avions annoncé l'année dernière, la prochaine fête devrait se dérouler en Suisse romande et nous devons trouver un organisateur. Voilà qui est chose faite. Les trois sociétés du sud du canton de Fribourg ont accepté de relever le défi et ont déposé leur candidature auprès de la Swiss Accordion Association, qui a accepté et leur a attribué la prochaine Fête fédérale. Le comité romand est particulièrement heureux de cette issue et remercie les 3 sociétés pour leur engagement.

### **Suisse allemande**

L'année dernière, l'ARMA a accepté d'adhérer à la SAA, ces trois lettres que vous allez entendre désormais souvent. La création de cette association faïtière suisse a pour but de mieux défendre les intérêts de notre instrument au niveau fédéral, de patronner la Fête fédérale, de profiter des synergies possibles au niveau de la formation et représenter l'accordéon suisse auprès des instances européenne et mondiale. Je suis particulièrement satisfait du travail accompli cette année avec nos collègues de Suisse allemande. Nous avons multiplié les échanges et avons fort bien démarré notre fraîche collaboration. Force est d'admettre que les priorités ne sont pas toujours identiques d'un côté ou l'autre de la Sarine, mais la passion et la ferveur pour notre instrument sont, elles, bien équivalentes et nous permettent d'avancer et de bâtir le futur de l'accordéon en Suisse. Avec mes collègues du comité de la SAA, nous avons la certitude que cette union nous permettra de mieux résister et de nous adapter aux exigences d'un monde en perpétuels changements. La tâche principale de cette année a été la demande de subvention à l'office fédéral de la culture qui y a répondu favorablement.

Pour 2017 et la suite, notre objectif est de faire se rencontrer les gens et faire vivre cette nouvelle association faïtière. Nous allons vous proposer quelques activités. La musique a un grand avantage pour franchir la barrière des langues, elle est la même en français ou en schwytyzer dütsch...

### **La communication**

Désormais, le monde est fait de communication. Nous tous, en tant que particulier nous communiquons, ou nous choisissons de ne pas communiquer – ce qui est aussi de la communication... L'ARMA a à sa disposition 4 vecteurs de communication. Un site internet, un journal, une page facebook et les courriers électroniques ou papier. Nous avons décidé de remettre un petit coup de neuf dans quelques-uns de ces outils. Nous avons également élaboré une stratégie de communication avec l'objectif d'associer toute la communauté de la musique populaire de Suisse romande. Ceci en lien et en collaboration avec la nouvelle plateforme de réseaux sociaux mise sur place par la RTS et grâce à cette nouvelle plateforme, nous aurons désormais une visibilité encore plus étendue.

En Suisse romande, nous avons la chance d'être dans une configuration assez particulière. Comme vous le savez, depuis l'année dernière, l'ARMA est active dans un groupe de travail constitué de différents organes faïtières, justement chapeauté par la RTS. Nous avons donc un accès direct à un média à grande échelle et nous sommes directement impliqués dans les projets liés à la musique populaire.

### **La formation**

L'année dernière également, nous avons uni les destins de la CEF – la Commission Enseignement Formation – et la commission musicale. Union qui s'est révélée fort judicieuse et qui a généré un nouvel engouement auprès des accordéonistes romands et alémaniques, grâce au dynamisme des membres de cette nouvelle commission musicale et de leur Président Sylvain Tissot. Les projets qu'ils ont lancés ont tous obtenu un écho favorable, ce qui nous réjouit.

Dans le futur nous allons continuer notre travail sur la formation et nous allons l'étendre à plusieurs niveaux. Si nous avons une bonne offre pour les professeurs et les directeurs, nous ne pensons pas beaucoup aux autres éléments qui constituent une société d'accordéons – par exemple aux présidents de sociétés qui sont un moteur pour une société.

Nous sommes particulièrement sensibles à la relève de nos sociétés. Nous devons constater que, parfois, malgré beaucoup d'énergie déployée, les jeunes musiciens font défaut dans nos sociétés. Alors que en parallèle, les classes de conservatoire sont pleines et il y a une multitude de professeurs qui forment des élèves sans être particulièrement associés à une société. Quelles sont les conditions cadres pour une collaboration fructueuse ? Quelles sont les remises en question nécessaires pour que l'orchestre constitue un complément à la formation d'un jeune musicien ? Nous allons faire des réflexions sur différentes thématiques avec le but d'élaborer une série de recommandations et d'idées qui seront à votre disposition pour votre société.

J'arrive à l'épilogue de mon rapport qui ne saurait se terminer sans remercier mon comité pour tout le travail qu'ils ont réalisé cette année et qu'ils ont la joie de vous présenter aujourd'hui. C'est vraiment une chance de pouvoir compter sur des gens si motivés et passionnés. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez. Aujourd'hui, je suis fier du travail de cette dernière année et de ce que nous allons vous présenter aujourd'hui. Aussi je vous demande toute votre attention, d'exercer un regard critique et constructif et de nous soutenir dans le chemin que nous vous proposons.

Merci.

Denis Etienne

## **Annexe 2 : Rapport de la commission des cours**

Mesdames, Messieurs,

Voici un récapitulatif de la commission dont nous nous occupons :

Cours de direction :

La filière de formation pour directeurs d'orchestre d'accordéon mise en place par l'ARMA continue de fonctionner grâce à un partenariat avec le conservatoire de Lausanne. Monsieur Hervé Grélat et ses collègues en assurent la formation.

Suite à la journée portes ouvertes du 28 mai 2016 au conservatoire de Lausanne, 4 nouveaux élèves (2 fribourgeois, 1 vaudoise et 1 neuchâteloise) ont commencé la formation en septembre dernier. Nous sommes très fières d'eux, et leur souhaitons plein succès ! En 2ème année, nous comptons également 1 élève neuchâtelois.

Les élèves se tiennent à disposition des sociétés pour soutenir les directeurs lors de journée/week-end musicaux. Toutes les personnes qui souhaiteraient des informations plus détaillées sont priées de prendre contact avec Stéphanie Kissling ou moi-même.

Merci pour votre attention.

Stéphanie Kissling – Carole Ingold

## **Annexe 3 : Rapport de la commission concours**

Mesdames, Messieurs, chers délégués,

Aucun concours n'a eu lieu en 2016. Je vais donc être bref en mentionnant l'essentiel car les deux concours que je vais annoncer vous seront présentés plus en détail aux points 3.4 et 4 de l'ordre du jour.

### **Concours Suisse d'Accordéon (CSA) :**

La prochaine édition aura lieu le dimanche 21 mai 2017 à Brittnau dans le canton d'Argovie.

La nouveauté de cette année est qu'il y a des catégories adultes, solo, duo ou même trio. Le délai d'inscription a été fixé au 15 mars 2017. Plus de renseignements sur : [www.accordioncompetition.ch](http://www.accordioncompetition.ch)

Monsieur Sylvain Tissot, président de la commission musicale, vous en dira davantage au point 3.4 de l'ordre du jour et Madame Yvonne Glur au point 4.1.

### **Concours Romand des Sociétés d'Accordéonistes (CRSA) :**

La nouvelle édition du Concours Romand des Sociétés d'Accordéonistes aura lieu les 26 et 27 mai 2018. Organisé sous la supervision de l'ARMA par le club d'accordéonistes Patria de la Chaux-de-Fonds, lequel fêtera tout de même ses 90 printemps en 2018, ce CRSA se déroulera à la Chaux-de-Fonds et accueillera l'ensemble des accordéonistes de la région romande lors d'un concours et d'un festival autour de l'accordéon. Le concours s'adressera à tous les orchestres d'accordéons suisses et étrangers. Le festival sera ouvert aux petits ensembles intégrant au moins un accordéoniste dans leurs formations. Le public sera invité à venir découvrir les nombreux concerts dans les salles et sur les scènes de rue réparties dans la ville.

Eric Féart et Jérémy Schaffner vous en diront davantage au point 4.2 de l'ordre du jour.

Pour terminer, j'aimerais adresser mes vifs remerciements à Monsieur Christian Klaus, démissionnaire. Il a été très actif durant de nombreuses années lors des concours.



En tant que responsable de l'émission des diplômes et des résultats des concours, il a mis ses compétences informatiques à disposition de l'ARMA.

Christian, nous te remercions pour ton professionnalisme et pour tout le travail réalisé. Au nom de toutes les personnes qui t'ont côtoyé lors des concours, je te dis un grand MERCI !

Etant excusé aujourd'hui, nous lui transmettons nos meilleurs messages ainsi qu'une petite attention.

Je lance donc un appel urgent !

Nous sommes donc à la recherche d'un nouveau responsable maîtrisant le programme VISUAL BASIC pour ACCESS 2007. Toutes les personnes intéressées peuvent s'adresser à moi à la fin de l'assemblée.

Merci de votre attention.

Pour la commission concours,  
Daniel Duay

#### **Annexe 4 : Rapport de la commission musicale**

##### **Formation continue de direction**

Ce cours, qui affiche complet, a débuté au mois de septembre 2016 et se terminera en mai prochain. Les échos des participants sont excellents et nous tenons à remercier Lionel Chapuis pour ce travail de formation continue. Tous ces échanges précieux seront bénéfiques aux directeurs et aux sociétés respectives.

##### **Orchestre des jeunes accordéonistes de Suisse romande**

Le projet a démarré avec 13 participants sous la houlette de Pierre-André Krummenacher. Les jeunes participants sont ravis de se retrouver depuis le mois d'octobre 2016. Vous aurez l'occasion de les entendre avant la remise des prix du prochain Concours Suisse d'Accordéon à Brittnau le 21 mai prochain ainsi que lors du festival des musiques populaires de Moudon, le samedi 10 juin. Ce concert marquera la fin de la saison. D'avance, un énorme merci à Pierre-André pour tout le travail et l'énergie insufflée à ces jeunes. Ce projet est vecteur de motivation pour tous ces participants !

##### **Séminaire, à la découverte du compositeur, avec Gorka Hermosa**

Nous avons accueilli le compositeur espagnol Gorka Hermosa les 18 et 19 novembre à Fribourg pour une masterclass et un concert. Nous avons reçu une bonne vingtaine d'inscriptions pour la masterclass et l'auditoire du Conservatoire de Fribourg a connu une excellente affluence durant les deux jours avec de nombreux auditeurs libres. Le concert du samedi soir a attiré un très nombreux public.

##### **Evènements à venir**

##### **Séminaire Accordage et Réparation**

Le 8 avril prochain, nous organisons un séminaire d'organologie à l'attention des professeurs, directeurs et toute personne intéressée. Il aura lieu à Fully, chez Dominique Salgat de 10h à midi. Ce sera l'occasion d'apprendre à connaître dans les détails le fonctionnement de notre instrument, d'apprendre à réaliser des réparations basiques et de poser toutes vos questions relatives.

##### **Séminaire sur la gestion du trac**

Nous organisons un séminaire sur la gestion du trac sous la houlette de Madame Mary-Jane Steinmetz, le samedi 6 mai prochain au Conservatoire de Lausanne. Ce séminaire s'adresse prioritairement aux jeunes de 12 à 20 ans. Les professeurs sont les bienvenus en auditeurs libres. Cela peut être une excellente préparation au Concours Suisse ou un bon enrichissement personnel. N'hésitez pas à en parler au sein de vos sociétés.

##### **Concours Suisse d'Accordéon à Brittnau**

Le 21 mai prochain aura lieu le Concours Suisse d'Accordéon à Brittnau. Le règlement a été modifié pour cette édition. Les catégories correspondent à nouveau à un niveau plutôt qu'à une classe d'âge. Vous aurez également remarqué la création de nouvelles catégories en musique de chambre et pour les adultes également. Je ne vais pas vous rappeler ici tous les points positifs d'une participation à un concours. Le délai d'inscription est fixé au 15 mars. Ne tardez donc plus à vous inscrire ! Je resterai bref sur le sujet comme nous reparlerons de cet événement au point 4.1.

##### **Concours de composition pour orchestres d'accordéons**

Nous avons lancé un concours de composition pour orchestres d'accordéonistes en partenariat avec les éditions musicales AME-LYSS. Le concours est ouvert à tout compositeur, de tout âge et de toute nationalité. La dotation des prix s'élève à 3000.- Vous trouvez toutes les informations sur le site ARMA. N'hésitez pas à parler de ce concours autour de vous. Nous espérons de très nombreuses compositions qui contribueront à enrichir le répertoire.

Un concert de créations aura lieu au mois de novembre avec l'ensemble des pièces reçues. Les pièces lauréates seront annoncées au terme de ce dernier. Ces dernières pourraient être retenues comme pièces imposées du prochain CRSA à la Chaux-de-Fonds.

##### **Orchestre des Jeunes, Saison 2017-2018**

En cours de préparation

Sylvain Tissot

## **Annexe 5a : Rapport de la commission information : journal**

Mesdames et messieurs, chers délégué(e)s,

Dans le courant de l'année 2016, j'ai eu la grande chance de reprendre l'administration du journal de l'ARMA. Epaulée par Pierre-André Chabloz, la transition s'est faite tout en douceur et j'en profite pour le remercier de son aide et de ses précieux conseils.

Avec un tirage d'environ 500 exemplaires et trois parutions par année, le nombre d'abonnés au journal est resté stable. Les différents articles qui l'alimentent, laissent paraître la diversité des vies des sociétés d'accordéon en Suisse romande. Un grand merci à toutes les personnes qui ont rédigé un petit article pour les différentes éditions.

Cependant, ce journal est en pleine restructuration et 2017 sera l'année des grands changements... Depuis le mois de décembre, un petit groupe de travail s'est formé pour plancher sur une nouvelle formule... Mais vous en saurez plus dans un petit moment au point 8.2.

Autre changement important, M. Pascal Arnaud, rédacteur en chef du journal depuis 2012, a décidé de laisser sa place après le numéro d'octobre dernier. En effet, avec des occupations personnelles de plus en plus prenantes, des absences prolongées à venir, le temps commençait sérieusement à lui manquer pour la chasse aux articles, la rédaction et la mise en page. Donc, au nom du comité, je tiens à le remercier chaleureusement pour tout son travail et son investissement au sein de la commission information de l'ARMA. Nous lui souhaitons « tout de bon » pour la suite de ses aventures, musicales et autre.

Thérèse Michaud

## **Annexe 5b : Rapport de la commission information : Internet**

Afin de rendre une meilleure visibilité aux nombreuses rubriques et informations du site internet, Jérémy Schaffner lui a fait subir un léger "relookage". Merci Jérémy.

De plus, après avoir disparu, la rubrique "petites annonces" refait son apparition.

Vous trouverez également une nouvelle information concernant la façon d'annoncer vos manifestations dans la rubrique "Infos pratiques"

Allez donc voir ce nouveau look et faites-nous part de vos remarques.  
Merci pour votre attention.

Daniel Froidevaux

Annexe 6 : Rapport du caissier et budget 2017

**BILAN AU 31.12.2016**

ACTIF			PASSIF		
	31.12.2016	31.12.2015		31.12.2016	31.12.2015
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
UBS usage général	2'708.86	2'749.41	Factures à payer	5'513.80	797.80
UBS Commission musicale	22'596.68	-	C/c Concours MRA/CRSA	4'217.55	2'717.55
UBS Réserve	2'685.49	1'650.49	C/c CEF	-	-97.00
UBS Fonds de soutien	889.85	1'095.05	Créanciers et transitoires Journal	-	450.00
PostFinance no 10-4393-0	4'327.44	4'050.01	Voyage OASF	2'542.59	1'792.59
PostFinance no 17-191720-1	24'390.53	24'378.33	Fonds de réserve Journal	28'832.23	28'382.23
Débiteurs	150.00	3'194.20	Fonds de réserve Formation	18'875.30	1'000.00
Impôt anticipé à récupérer	13.15	13.15	Fonds de soutien	900.00	1'100.00
Stock insignes Arma	400.00	400.00			
Avance SAA	3'000.00	-	Capital initial	2'388.47	
Participation ARMP (brut Fr. 3'600)	1.00	1.00	Perte de l'exercice	-2'105.94	
Akkordeon Schweiz (brut Fr. 5'000)	1.00	1'000.00	Capital final	282.53	2'388.47
	<b>61'164.00</b>	<b>38'531.64</b>		<b>61'164.00</b>	<b>38'531.64</b>

**COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2016**

CHARGES			PRODUITS		
	2016	2015		2016	2015
	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
Suisa	5'313.00	5'275.70	Cotisations et Suisa	11'013.00	10'975.70
Assemblée générale	2'313.70	2'346.50	Intérêts	12.20	16.40
Frais de comité	38.30	100.40	CM - formation & orch. jeunes	5'150.00	
Frais de déplacement	2'931.40	671.40	Bénéfice Journal	484.43	826.50
Médailles	-	400.00			
Diplômes	66.40	116.70	Perte de l'exercice	2'105.94	
Site Internet	45.00	47.35			
Cours de direction	300.00	-			
CM - séminaire	779.30	-			
CM - formation & orch. jeunes	5'150.00	-			
Intérêts et frais de banque	156.47	259.30			
Amortissements	999.00	1'549.00			
Frais divers	673.00	550.75			
Bénéfice de l'exercice	-	501.50			
	<b>18'765.57</b>	<b>11'818.60</b>		<b>18'765.57</b>	<b>11'818.60</b>

## ARMA - CONCOURS

### BILAN AU 31.12.2016

Actif	Fr.	Passif	Fr.
Caisse	101.65	Capital initial	8'428.31
UBS H-189,749.4	2'069.46	Perte 2016	-66.75
c/c Arma	4'217.55		
Stock médailles et coupes	1'972.90		
	8'361.56		8'361.56

### COMPTES DE PERTES ET PROFITS 2016

Charges	Fr.	Produits	Fr.
Frais de bureau	62.00	Produit	-
Intérêts et frais de banque	4.75	Perte de l'exercice	66.75
	66.75		66.75

### BUDGET 2017

CHARGES	Fr.	PRODUITS	Fr.
Suisa	5'200.00	Cotisations et Suisa	11'000.00
Assemblée générale	2'000.00	Intérêts et frais de banque	50.00
Frais de comité	500.00	Perte	200.00
Frais de déplacement	2'000.00		
Frais du journal	500.00		
Internet	50.00		
Frais généraux	500.00		
Amortissements	500.00		
	11'250.00		11'250.00